

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

jeunes Question écrite n° 122066

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. M. Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation, a rendu le 27 mars 2007 son schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle intitulé « Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Il y propose une série de vingt-huit mesures et de quatre préconisations visant à faire de l'insertion des jeunes une « finalité de la formation et le nouveau défi des universités ». La proposition n° 22 de M. Lunel consiste à la création d'un portail national d'information de référence afin, entre autre, de veiller à l'harmonie des contenus sur l'orientation et d'offrir une information cohérente au public. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions concernant la création d'un portail national d'information de référence.

## Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 122066 Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé: emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3495